

ADIAGRI

Aide Districale à l'Investissement des Agriculteurs



Lettre d'intention

Investissements prévus et devis

Monsieur le Président
du District Urbain de Faulquemont
1 Allée René Cassin
57380 FAULQUEMONT

Raison sociale de l'entreprise :

Nom du représentant :

Forme juridique :

Secteur d'activité :

N°SIRET :

N°RCS ou Répertoire des Métiers :

Nombre de salariés (CDI / CDD / saisonniers / ...) :

Adresse du siège social :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Monsieur le Président,
J'ai l'honneur de vous informer du projet de mon entreprise de réaliser prochainement les investissements suivants :

-
-
-

Je joins l'ensemble des devis correspondant aux investissements décrits ci-dessus !

Le coût de l'opération est estimé à € HT.

Afin de financer ce projet, je sollicite l'octroi d'une subvention au titre de l'Aide Districale des Agriculteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A, le / /

Le chef d'entreprise (signature et cachet de l'entreprise)

Ce document ne prévaut pas acceptation de financement. Dossier enregistré le (réservé à l'administration) / /

Les informations collectées par le DUF font l'objet d'un traitement ayant pour finalité l'attribution d'une aide à l'investissement. La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée. Ces informations sont à destination exclusive du DUF ainsi qu'aux agents habilités de la Région Grand Est et seront conservées dix années. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité des données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits, en justifiant de votre identité, par mail à rgpd@dufcc.com ou par courrier au DUF, 1 Allée René Cassin 57380 Faulquemont. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

